

**Poste proposé : Assistant Spécialiste à Temps Partagé (ASTP)**  
**Spécialité : Pédiatrie**

**Entre :**

Etablissement 1 (employeur) : **Centre Hospitalier de Saint-Dié-des-Vosges**

Service de rattachement : pédiatrie

Chef du service : **Dr TREVISAN Silvana**

Composition équipe actuelle : 2 pédiatres TP, 1 pédiatre vacataire 1 jour/semaine

Quotité : **60%**

Structure 2 : **CHRU de Nancy**

Service de rattachement : Médecine Infantile

Chef du service : **Pr Cyril SCHWEITZER**

Composition équipe actuelle :

Quotité : **40%**

**Qu'est-ce qu'un poste d'Assistant Spécialiste à Temps Partagé (ASTP) ?**

Le dispositif d'assistant spécialiste à temps partagé est un des leviers au soutien de la démographie médicale sur le territoire du Grand-Est. Ce dispositif permet à des jeunes diplômés, en post-internat de parfaire leur formation de la manière la plus ouverte possible en occupant des postes partagés sur la base de la signature d'une convention d'une durée de deux ans.

Ouverts à toutes les spécialités médicales, les postes d'ASTP doivent permettre aux différents acteurs du territoire de répondre :

- aux actions de coopération dans lesquelles ils peuvent se trouver engagés,
- aux projets médicaux partagés des Groupements Hospitaliers de Territoires devant notamment traduire les objectifs du Projet Régional de Santé,
- et au-delà aux projets de Santé de la Région Grand-Est.
- Initialement conçu pour des partages de postes inter-établissements hospitaliers, il se trouve désormais étendu au secteur ambulatoire afin de favoriser l'exercice mixte partagé entre le secteur hospitalier et le secteur ambulatoire

De manière concrète, ce dispositif favorise l'exercice partagé sur un territoire et l'installation des médecins en Région Grand-Est. Destiné à soutenir la coopération territoriale et médicale ainsi que la participation des jeunes médecins à l'encadrement d'internes et d'étudiants en santé, il tend à aider à la constitution de véritables équipes professionnelles de territoire.

L'engagement de l'ARS Grand Est : financement à 100% du coût annuel brut chargé, pour la durée des 2 ans, auquel s'ajoute le financement à 100% des coûts afférents à la Prime d'Exercice Territorial dues aux ASTP.

**Conditions / Profil :**

- Etre en post-internat (maximum 4 ans après l'obtention du diplôme d'Etat, soit le DES)
- Avoir soutenu sa thèse
- Etre inscrit à l'Ordre des Médecins + N°RPPS

**Spécialité concernée : Pédiatrie**

**Descriptif / Projet de formation du candidat / Missions :**

*Activités cliniques : suivi des enfants hospitalisés en pédiatrie, suivi des nouveau-nés en maternité avec examen à J2, consultations programmées sur RV, consultations de nouveau-nés à J8 avec établissement du C1, intervention en salles de naissance pour urgences néonatales, seniorisation des urgences médicales pédiatriques*

*Activités pédagogiques : enseignement aux internes de MG (2 en maternité, 2 en pédiatrie), aux infirmières/puéricultrices, auxiliaires puéricultrices et sages femmes du Pôle Femme/Enfant. Participation aux staffs, études de dossiers, revues de la littérature. Supervision de divers travaux demandés aux internes (étude de cas cliniques, recommandations, mémoires...).*

*Activités transversales : enseignement aux médecins urgentistes, participation à des EPU à destination des médecins généralistes, pédiatres et sages femmes libéraux*

*Réunions d'information aux parents (exemple, dans le cahier des charges IHAB, information sur les besoins du nouveau-né)*

▪ **Activités cliniques**

Consultations  
Hospitalisations  
Urgences néonatales

▪ **Activités pédagogiques**

Encadrement d'internes dans l'établissement recruteur  
Encadrement d'internes dans l'établissement partenaire

▪ **Activités de recherche**

Participation à des projets de recherche clinique  
Participation à la direction de thèses  
Participation à des réunions de recherche  
Participation à la publication des activités de recherche dans des revues scientifiques

▪ **Participation à des activités d'enseignement**

Séances de bibliographie  
Réunion de dossiers ou autres formations  
Participation à des réunions scientifiques

▪ **Activités transversales**

Participation au développement des relations ville-hôpital, réseaux de médecins et de structures de santé  
Participation au développement et/ou de coordination de programmes d'éducation thérapeutique du patient  
Participation au développement et/ou de coordination de programmes de prévention

**Liens avec le projet médical partagé du GHT de rattachement :**

*Maintenir une offre de soins de proximité pour une population spécifique, l'enfant de 0 à 18 ans*

**Contexte :**

*En prévision du départ en retraite à venir d'ici 1 à 2 années, dans cette spécialité, volonté de pérenniser les postes et de conserver les jeunes professionnels sur le secteur.*

*Maintenir une maternité de niveau 1, labellisée IHAB, affichant des parts de marché de 73% et sans concurrence prégnante avec le secteur privé*

*Maintenir une offre de soins spécifique pour la population pédiatrique, en hospitalisation complète, en consultation, aux urgences*

*Poursuivre et consolider les soins de prévention primaire dans la vaccination, l'allaitement maternel, l'obésité, l'accompagnement des parents*

**Présentation de l'établissement 1, du service concerné... :**

***Cf. Fiche jointe***

**Présentation de la structure d'accueil N°2, (du service concerné...) :**

À 1h30 de Paris en TGV et du Luxembourg par la route, Nancy est une métropole universitaire dynamique (47 000 étudiants), avec une offre culturelle riche. Le coût de l'immobilier est raisonnable. Au cœur de la région Grand Est, Nancy se situe à 30min de la gare Lorraine-TGV qui permet de rejoindre directement la plupart des régions françaises, ainsi que l'aéroport Roissy Charles de Gaulle en 1h10.

Le CHRU de Nancy en chiffre :

- 1577 lits
- 184 places
- 8960 professionnels (ETP)
- Personnel médical (hors étudiants) : 1490 ETP
- Personnel non médical : 7470 ETP
- 813 M€ de budget annuel

En 2018, le CHRU c'est :

- 572 527 consultations
- 75 222 hospitalisations complètes
- 564 224 journées et venues
- 95 644 passages aux urgences adultes et enfants
- 2711 naissances

**Service de médecine infantile :**

Nombre de lits (services hospitaliers)

50 lits, 4000 hospitalisations complètes et 4500 HDJ par an.

**Modalités d'organisation de l'activité / du poste :**

**Répartition du temps :**

60 % sur le Centre Hospitalier de Saint-Dié-des-Vosges

40 % sur le CHRU

**Précisions :**

*Le candidat effectuera des astreintes en fonction des besoins de chaque établissement, avec au maximum 2 astreintes par semaine et 1 astreinte de week end par mois.*

**Personnes à contacter :**

Pour plus d'information :

**Dr Silvana TREVISAN**

Secrétariat : 03.29.52.68.74

**Pour postuler :**

Merci d'adresser vos candidatures (CV et lettre de motivation) à la Direction des Affaires Médicales

Contact :

**M. Stéphan APPARU**

[Stephan.apparu@ch-saintdie.fr](mailto:Stephan.apparu@ch-saintdie.fr)

Secrétariat : 03.29.52.83.02

**Pour plus de renseignement sur le dispositif ASTP, vous pouvez contacter l'ARS Grand Est, Direction de la Stratégie, Département Ressources Humaines en Santé : [ars-grandest-rh-en-sante@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-rh-en-sante@ars.sante.fr)**

# CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

26, rue du Nouvel Hôpital  
88187 Saint-Dié-des-Vosges cedex

03 29 52 83 00 - [www.ch-saintdie.fr](http://www.ch-saintdie.fr)



Le Centre Hospitalier de Saint-Dié-des-Vosges regroupe 2 sites, distants de 2 kms.

Le site de « **Saint-Charles** » est le siège des activités de Médecine, de Chirurgie, d'Obstétrique, des Urgences et des Soins de Suite et de Réadaptation.

Sur le site historique de Foucharupt sont hébergés les résidents de l'**Établissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes** (EHPAD) et les patients de l'**Unité de Soins de Longue Durée**.

Il accueille également l'**Institut de Formation en Soins Infirmiers** (IFSI) qui est autorisé pour une capacité de 40 étudiants en 1<sup>ère</sup> année.

Le Centre Hospitalier est l'établissement « pivot » d'une communauté d'établissements, sous convention de direction commune, regroupant le Centre Hospitalier de Gérardmer, l'établissement de santé de Fraize et le Centre Hospitalier Intercommunal des 5 Vallées (fusion des Établissements de Santé de Raon l'Étape et Senones).

2 000 professionnels de santé exercent au sein de la Communauté d'Établissements, au service des usagers du bassin de santé de la Déodaté.

## UNE LOGIQUE DE TRAVAIL EN RESEAUX

### Au sein même de la Communauté d'établissements

- Favoriser le travail **en filière de soins**, entre les structures dites de court séjour (Médecine, chirurgie et obstétrique) et les structures d'aval (SSR, USLD, EHPAD, SSIAD, HAD...).
- Favoriser une **prise en charge de proximité** par une offre de soins adaptée et graduée sur l'ensemble du territoire.

### Avec les établissements du Groupement Hospitalier de Territoire « Vosges »

#### En partenariat avec les établissements de recours :

- Le **CHRU de Nancy** : pour les missions de recours, de recherche et de formation initiale et continue
- L'Institut de Cancérologie de Lorraine (ICL) : pour toutes les activités où l'ICL joue un rôle de centre expert et de recours.

## CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

*Un hôpital moderne à taille humaine dans un cadre accueillant  
Un centre chirurgical de pointe pluridisciplinaire  
Une maternité d'excellence, berceau pour les enfants  
Une communauté de professionnels compétents, attentifs aux patients  
Un établissement ouvert à la médecine de ville et aux coopérations.*

Pour répondre aux besoins de santé d'un bassin de vie d'environ **96 000 habitants**, le Centre Hospitalier de Saint-Dié-des-Vosges bénéficie d'un large plateau technique avec : IRM et scanner, un service d'urgences avec SMUR, un bloc opératoire de 6 salles, dont 1 salle de césarienne, une maternité de niveau 1 et une unité de pédiatrie, une unité de Soins Continus (USC), un plateau de rééducation-réadaptation.

### 444 lits répartis ainsi :

#### 259 lits de Médecine, Chirurgie, Obstétrique (MCO) soit :

- 125 lits de médecine
- 10 places d'hôpital de jour
- 10 lits de pédiatrie
- 37 lits de chirurgie, 14 places en Unité de chirurgie Ambulatoire
- 9 lits d'Unité de Surveillance Continue, 6 lits d'UHCD,
- 14 lits de gynécologie obstétrique
- 30 lits de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)
- 4 places de réadaptation cardiaque

#### 155 lits d'EHPAD et 30 lits d'USLD

## PRINCIPALES DONNEES D'ACTIVITE



**Patients accueillis**  
9 281 en médecine  
4 640 en chirurgie  
384 en SSR



609 naissances



29 965 passages aux urgences



36 203 actes d'imagerie  
72 940 consultations externes  
15 600 séances kinésithérapie

### 6 salles de bloc opératoire

1 scanner - 1 IRM fixe  
2 salles d'endoscopie digestive  
3 salles de naissance dont 1 salle « nature »  
1 pharmacie à usage intérieur et 1 stérilisation centrale  
1 plateau de Médecine Physique et de Réadaptation



1 plateau de réadaptation cardiaque en cardiologie  
1 laboratoire ouvert aux activités externes

## ZOOM SUR LE SERVICE DE PEDIATRIE

Le service est composé d'un secteur d'hospitalisation de **10 lits accueillant les enfants de 0 à 18 ans**.

Il comporte un secteur permettant la surveillance des nouveau-nés et/ou la mise en condition avant le transfert sur le service de réanimation néonatale du CHRU de Nancy.

Les prises en charge effectuées dans ce secteur relèvent des domaines suivants :

- Pédiatrie générale
- Pédiatrie à orientation diabétologie
- Chirurgie pédiatrique (traumatologie, viscérale, ORL et ophtalmologie)
- Pédopsychiatrie

### Les points forts du service

- Label IHAB attribué à la maternité le 22/01/2018
- Présence d'une puéricultrice aux urgences la nuit et H24 le week-end et les jours fériés
- Partenariats avec le CMPEA et le CHS de Ravenel pour la pédopsychiatrie
- Professionnels formés à l'hypno-analgésie et l'utilisation de moyens non médicamenteux dans la prise en charge de la douleur de l'enfant.